

Mises en pages et réglures des manuscrits des chaînes sur les *Psaumes*

J'ai eu l'occasion de m'intéresser aux mises en pages et aux réglures des chaînes exégétiques grecques sur les *Psaumes* pendant une quinzaine d'années, entre 1969 et 1984, période pendant laquelle j'ai préparé et soutenu une thèse de 3^{ème} cycle consacrée aux chaînes sur le Psaume 118, puis une thèse de doctorat d'État portant sur l'ensemble du *Psautier* (*Les chaînes exégétiques grecques sur les Psaumes*, Leuven, 4 t., 1986-1995). J'ai alors analysé les mises en pages et les réglures d'environ cent cinquante manuscrits. J'avais été préparé à cette tâche par l'enseignement que dispensait alors Jean Irigoien à la quatrième section de l'E.P.H.E. J'ai enrichi quelque peu ce corpus initial lorsque je me suis intéressé à des chaînes portant sur d'autres livres que le *Psautier*, mais je n'ai pas constitué un dossier exhaustif. Cela limite quelque peu la portée des résultats que je vais présenter ici et que j'ai publiés en 1986. Mon idée d'alors et de maintenant est la suivante : l'étude des réglures et des mises en pages donne un certain nombre de renseignements sur l'histoire des chaînes elle-même.

1 – Interchangeabilité des mises en pages et des réglures à partir du IX^e siècle

Il faut commencer par dire que l'idée inverse, selon laquelle réglures et mises en pages n'entretiennent aucun rapport avec l'histoire des chaînes, a pour elle plusieurs arguments forts. Le premier de ces arguments est qu'une même chaîne peut être disposée soit sur une réglure stratigraphique, pour reprendre la terminologie suggérée par Jacques-Hubert Sautel (*Gazette du Livre médiéval*, 35, 1999, p. 17-31), c'est-à-dire à pleine page, sur une seule colonne d'écriture, soit sur une réglure à deux colonnes d'écriture, qui est en réalité une variante élégante de la colonne d'écriture unique. La plus ancienne chaîne sur les *Psaumes*, la première chaîne palestinienne, qui date sans doute des années 520-540, est disposée sur deux colonnes d'écriture par page dans ses témoins les plus anciens, de la fin du IX^e siècle et du début du X^e siècle. Dans les témoins les plus récents, de la fin du XII^e siècle et du XIII^e siècle, elle est écrite à pleine page. De la même façon, le *Vaticanus graecus* 2057, de la fin du X^e siècle, qui offre la même chaîne d'un bout à l'autre du psautier, présente deux réglures et deux mises en pages : du folio 1 au folio 156 et du folio 267 à la fin, la chaîne est stratigraphique, tant dans sa réglure que dans sa mise en pages ; du folio 157

au folio 266, elle présente deux colonnes d'écriture.

Le deuxième argument, plus convaincant, est qu'à la même époque une même chaîne peut être stratigraphique ou encadrante. C'est le cas au X^e siècle de la chaîne chrysostomico-théodorétienne : le *Vaticanus gr.* 744 a une présentation stratigraphique, tandis que les *Athous Lavra Δ 70* et *Petropolitanus Bibl. Publ.* 64 sont encadrants. Il est clair qu'ici comme dans d'autres exemples, les réglures et les mises en pages ne constituent pas un élément pertinent de définition des chaînes.

Le troisième argument est que les chaînes encadrantes du X^e siècle sont systématiquement mises à pleine page à partir du XII^e siècle. C'est notamment le cas des deuxième et troisième chaînes palestiniennes. Ce passage de la chaîne encadrante à la chaîne stratigraphique n'aurait pas pu se produire si les copistes avaient eu le sentiment que les réglures et les mises en pages étaient un élément de définition des chaînes.

Ces arguments paraissent irréfutables. Mais il faut mesurer leur portée exacte, qui est la suivante : il est indubitable qu'à partir de la fin du IX^e siècle, les réglures et les mises en pages ne sont pas des éléments de définition des chaînes. Mais était-ce le cas dans les siècles qui ont précédé ?

2 – La chaîne stratigraphique a pour modèle le commentaire chrétien stratigraphique

D'où sont issues la chaîne stratigraphique et sa variante sur deux colonnes ? Les manuscrits de chaînes les plus anciens, les manuscrits en onciale, au nombre de cinq pour toute la Bible, sont encadrants. Est-ce à dire que, comme le pensait H. Lietzmann il y a un siècle, les plus anciennes chaînes auraient été encadrantes puis, à partir du X^e siècle, auraient été mises à pleine page et seraient devenues stratigraphiques ? Tout au contraire, il est possible de démontrer que les plus anciennes chaînes étaient stratigraphiques. En effet, de Procope de Gaza, l'inventeur des chaînes, il ne reste plus que des *Épitomés*, c'est-à-dire des abrégés de chaînes : ils sont tous stratigraphiques. D'autre part, comme l'a fait remarquer G. Zuntz il y a un peu plus d'un demi-siècle, les chaînes syriaques des VIII^e et IX^e siècles, sont stratigraphiques ; or, il est sûr qu'elles sont faites sur le modèle des chaînes grecques. En troisième lieu, les plus anciens témoins de la première chaîne sur les Psaumes ne présentent jamais

les groupes de cinq à sept versets qui caractérisent les chaînes stratigraphiques recopiées sur un modèle encadrant, dans lequel les versets se trouvent sur le bloc interne des folios. Enfin, la présence, dans des chaînes encadrantes anciennes, de formules de transition du type « ou encore ainsi » (*ἢ καὶ οὕτως*), « un autre dit que » (*ἄλλος δέ φησι*), « et autrement » (*καὶ ἄλλως*), au lieu des signes conventionnels de renvoi, montre que ces chaînes encadrantes ont dans un premier temps été stratigraphiques.

L'origine de cette mise en pages stratigraphique ne fait plus de doute depuis la découverte des papyrus de Toura en 1941 : les *Commentaires* chrétiens de l'Écriture sont stratigraphiques ; ils présentent d'abord le texte de l'Écriture, soit un ou deux de nos versets actuels, en général signalés par un guillemet simple ou double dans la marge, puis il y a le texte du commentateur.

3 – Chaîne encadrante et chaîne latérale

Les chaînes encadrantes et les chaînes latérales présentent des éléments de réglure communs et des éléments de réglure propres. Les premiers sont constitués par l'ensemble des lignes verticales. Ces lignes servent à tracer deux colonnes, la colonne interne recevant le texte de l'Écriture, la colonne externe, le texte de la chaîne. Il y a parfois des lignes verticales supplémentaires, dont je ne parlerai pas, faute de temps ; de toute manière, ces lignes marginales ne jouent qu'un rôle secondaire. Les lignes de justification des colonnes sont soit simples, soit doubles. Il y a donc quatre schémas théoriques possibles : [voir figure 1] (1) deux colonnes à lignes de justification simples, (2) deux colonnes à lignes de justification doubles, (3) une colonne à lignes de justification simples suivie d'une colonne à lignes de justification doubles, (4) une colonne à lignes de justification doubles suivie d'une colonne à lignes de justification simples. Or le type (1) est attesté deux fois, le type (2) neuf fois, le type (4) vingt fois, le type (3) est totalement absent. En réalité, ces chiffres doivent être modifiés pour la raison suivante. En général, chacune de deux colonnes possède ses lignes de justification propres. Mais, en sept cas, les lignes de justification externes de la colonne interne servent de lignes de justification internes à la colonne externe. Dans six de ces sept cas, il y a trois lignes de justification doubles (5). Dans un cas, il y a deux lignes de justification doubles suivies d'une ligne de justification simple (6). Or, tous ces tracés peuvent être décrits en termes de recouvrement partiel de colonnes. Il en résulte que les six premiers cas relèvent du type (2) et que le septième cas appartient au type (4). Au total donc, le type (2) est attesté

quinze fois et le type (4) vingt-et-une. Ces chiffres suggèrent que le schéma de base est soit (2) soit (4), qui se caractérisent tous deux par la présence d'une première colonne à lignes doubles, tandis que la seconde colonne présente soit des lignes doubles, soit des lignes simples. De la sorte, le type de colonne à la base des réglures n'est pas, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, la colonne à lignes de justification simples, mais la colonne à lignes de justification doubles. De plus, le fait que la première colonne soit presque toujours à lignes doubles, tandis que la seconde colonne peut être soit à lignes doubles, soit à lignes simples, donne un statut privilégié à cette première colonne. Or c'est celle qui reçoit les versets de l'Écriture. Ainsi, à ce premier niveau, apparaît un lien entre la réglure, qui privilégie la colonne interne, et la forme caténale, dont le texte de référence est l'Écriture.

4 – La chaîne encadrante est issue de la chaîne latérale

Passons maintenant à ce qui distingue la chaîne encadrante de la chaîne latérale, et d'abord la présence, dans la colonne interne, à un endroit qui n'est ni tout à fait en haut ni tout à fait en bas de ladite colonne, de lignes rectrices destinées à recevoir le texte des versets. Le tracé de ces lignes rectrices s'arrête à la ligne de justification externe de la colonne interne. En outre, assez souvent, elles sont plus espacées entre elles que les lignes rectrices de la chaîne, ce qui permet de mettre en valeur, par un module d'écriture plus grand, le texte de l'Écriture par rapport au texte de la chaîne.

Le second trait distinctif concerne les lignes rectrices de la chaîne, dont l'espacement est normalement identique. Dans les blocs supérieur et inférieur de la page, elles traversent les deux colonnes, comme c'est le cas dans la réglure des chaînes latérales. Mais dans le bloc externe, les lignes rectrices sont tracées uniquement dans la colonne externe, alors que, dans les chaînes latérales, elles sont tracées dans les deux colonnes.

De la sorte, apparaissent, entre le bloc médian, d'une part, et les blocs supérieur, externe et inférieur, d'autre part, des couloirs de réglure supérieur, externe et inférieur.

Or, ces deux traits caractéristiques des réglures des chaînes encadrantes peuvent être décrits comme des modifications introduites dans les réglures des chaînes latérales. Cela implique-t-il que les premières soient réellement issues

des secondes ? D'autres indices vont dans le même sens. La réglure du *Vaticanus gr.* 752, [voir figure 2] du XI^e siècle, est de type latéral : deux colonnes à lignes de justifications doubles, dix-neuf rectrices tracées. La chaîne qu'il présente est de type latéral dans 60% des cas. Cependant, s'il y a autant de lignes de versets écrites que de rectrices, dix-neuf, il y a trente-sept lignes écrites dans le cas de la chaîne, soit deux lignes d'écriture pour une ligne rectrice ; parfois même, par débordement vers le haut et le bas de la colonne externe, il y a quarante-deux lignes écrites. La deuxième mise en pages attestée, dans 40% des cas, consiste à faire déborder les lignes écrites de la chaîne vers le bas sur toute la largeur des deux colonnes, à raison d'une ou deux lignes, rarement de trois, exceptionnellement de quatre. Cette mise en pages se rapproche de la mise en pages des chaînes encadrantes. Une troisième mise en pages, attestée sept fois, consiste à faire déborder les lignes écrites de la chaîne vers le haut et vers le bas sur toute la largeur des deux colonnes. Cette mise en pages est identique à celle des chaînes encadrantes. Compte tenu de la datation du *Vaticanus*, les deux dernières mises en pages s'expliquent sûrement par l'influence du modèle encadrant. Mais, en même temps, elles permettent de comprendre comment on est passé de la chaîne latérale à la chaîne encadrante : lorsque la matière de la chaîne était trop abondante par rapport au texte de l'Écriture, les copistes ont fait déborder la chaîne sur la partie réservée aux versets, en utilisant les parties haute et basse des deux colonnes. Par la suite, les débordements de ce type ont reçu leur traduction au niveau de la réglure. Telle est en tout cas l'hypothèse qu'on peut raisonnablement avancer et que le cas du *Vaticanus* permet de rendre plausible.

Inversement, il existe des manuscrits de chaînes à réglure encadrante, dont la mise en pages est tantôt de type encadrant, tantôt de type latéral. On peut citer le codex *Zacynthius*, qui illustre une période de tâtonnements dans l'utilisation de la réglure encadrante [voir figure 3](voir schémas (7), (8), (9)). Le *Patmiacus S. Ioh.* 171 et le *Vaticanus gr.* 749, qui sont deux manuscrits onciaux proposant une chaîne sur *Job*, offrent parfois une mise en pages mi-encadrante, mi-latérale (8) : en ce cas, la chaîne est écrite sur toute la largeur de la partie supérieure des colonnes et sur le bloc de réglure externe, mais elle est absente dans la partie basse des deux colonnes. Tout se passe ici comme si les chaînes encadrantes se souvenaient de leur origine latérale.

Quand est apparue la chaîne à réglure encadrante ? Assurément avant les années 750, date de confection des plus anciens manuscrits qui viennent d'être

cités. Mais elle est peut-être plus ancienne. En effet, les chaînes sur les *Grands Prophètes* sont connues par des manuscrits à réglure encadrante. Supposons qu'ils reproduisent la disposition de leurs modèles. La spécialiste de la chaîne sur Ézéchiël, Laurence Vianès, a montré que cette chaîne a été confectionnée en milieu monophysite, soit à Constantinople, entre 538 et 565, soit au monastère de l'Énaton près d'Alexandrie, entre 574 et 639. Je n'exclus pas, pour ma part, une origine palestinienne pour cette chaîne, dans les années 550-630. De la sorte, la réglure encadrante serait apparue à un moment de temps situé entre les années 540 et les années 640. Mais est-il sûr que les chaînes sur les *Grands Prophètes* reproduisent la mise en pages de leurs modèles ? Apparemment, il y a un argument fort qui va en ce sens : l'auteur du prologue qui précède chacune des quatre chaînes utilise, pour qualifier son travail de caténiste, les verbes *παρατιθέναι* et *παραγράφεισθαι*, ainsi que le substantif *παραγραφή*. G. Zuntz a voulu que ces termes désignent une disposition encadrante. Mais il est clair qu'ils peuvent désigner aussi, et peut-être de manière plus appropriée, une disposition latérale. Je considère donc que le passage de la chaîne latérale à la chaîne encadrante est antérieur à 750, sans qu'il soit possible de fournir une date plus précise.

5 – La chaîne latérale a pour modèle la disposition latérale des Scholies palestiniennes

D'où vient la chaîne latérale elle-même ? Mon idée est la suivante : de même que la chaîne stratigraphique a pour modèle le commentaire chrétien stratigraphique, la chaîne latérale n'aurait-elle pas pour modèle une forme littéraire chrétienne ? Or, on remarque que les chaînes latérales font souvent appel à des *Scholies sur les Psaumes*, ainsi l'*Oxoniensis Trin. Coll.* 78, le *Parisinus gr.* 164, le *Vaticanus gr.* 752. Que savons-nous de la disposition ancienne des *Scholies sur les Psaumes* et, plus largement, des *Scholies* à l'Écriture ? Peu de choses en vérité, et avant tout une indication qui figure dans le prologue dont Hésychius de Jérusalem a fait précéder ses *Scholies sur les Petits Prophètes*, écrites dans la première moitié du Ve siècle. Voici ce texte : « Ce qui est absolument nécessaire à celui qui médite, je l'ai ajouté sous forme d'une explication très concise des difficultés, ou bien des obscurités rencontrées à l'occasion, ou encore des ambiguïtés de toutes sortes ; cette explication, je l'ai mise à côté des stiques ; et ainsi celui qui médite comprend en même temps qu'il lit ». Ce n'est pas une mise en pages encadrante, qui suppose la présence d'un système de signes de renvoi et qui implique des décalages entre l'Écriture

et son commentaire, qu'Hésychius décrit ici, mais une mise en pages latérale, sur deux colonnes d'écriture, telle que les stiques occupent la colonne interne et les scholies la colonne externe, et telle que chaque stique est suivi de la scholie qui lui correspond. Le verbe utilisé par Hésychius, *παρατιθέναι*, a donc le sens technique de « mettre à côté ». À ce premier témoignage, il faut peut-être ajouter celui de Jérôme décrivant les *Scholies sur les Psaumes* d'Origène : il utilise le verbe *adnotare*, l'équivalent latin de *παρατιθέναι*, pour caractériser la disposition des « explications concises et indispensables ». D'autre part, le titre des *Scholies sur les Douze Petits Prophètes et Daniel* d'Hésychius de Jérusalem comporte le substantif *παράθεσις*, au pluriel, qui peut viser une disposition latérale, sans qu'on puisse exclure une disposition encadrante. Enfin, quelques manuscrits à scholies présentent une réglure et une mise en pages latérales : par exemple, au XI^e siècle, le *Coislinianus* 360 ; malheureusement, il s'agit de témoignages bien postérieurs à la date de confection des *Scholies* que nous connaissons, et qui ont été confectionnées aux III^e, IV^e et V^e siècles, en Palestine et en Égypte.

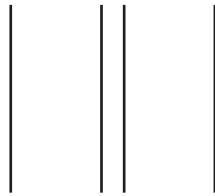
6 – Conclusions

Lorsque, au début du VI^e siècle, Procope de Gaza et les premiers caténistes créent la forme nouvelle des chaînes à l'Écriture, ils sont les héritiers de deux formes littéraires chrétiennes d'exégèse : les Commentaires, qui se caractérisent par l'ampleur et la continuité de l'interprétation et dont la disposition est stratigraphique ; les Scholies, dont les traits propres sont la discontinuité et la brièveté de l'explication et qui sont disposées latéralement. Dans une mesure qui resterait à préciser, ces deux formes sont elles-mêmes les héritières des Commentaires et des Scholies païens. Une bonne partie des premières chaînes ont comme sources les grands Commentaires patristiques : il est normal qu'elles en reprennent la mise en pages. Cependant, quelques chaînes anciennes privilégient les Scholies : comme ces dernières, elles sont disposées latéralement. Toutefois, très vite, les caténistes ont voulu enrichir les chaînes-commentaires à l'aide de Scholies et les chaînes-scholies à l'aide de Commentaires. Des chaînes mixtes, faites de Commentaires et de Scholies, apparaissent alors : leur disposition peut être soit stratigraphique soit latérale. Dès lors que cette possibilité existe, apparaît le phénomène de l'interchangeabilité des réglures et des mises en pages : les chaînes-commentaires sont susceptibles de recevoir une disposition latérale ; les chaînes-scholies, une disposition stratigraphique. En résumé, au début de

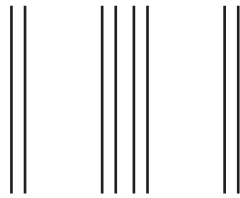
l'histoire des chaînes, pendant une période dont la durée n'est pas facile à préciser, mais qui n'a pu excéder une ou deux générations de caténistes, la réglure est un élément de définition du nouveau genre littéraire, qui est double. Puis, et très rapidement, le phénomène de l'enrichissement des chaînes entraîne l'interchangeabilité des réglures et des mises en pages : elles cessent d'être des traits pertinents pour décrire les chaînes. Cependant, celles-ci se souviennent parfois de leur double origine. C'est ainsi que le *Scorialensis* Ψ I 2 présente une réglure remarquable, peut-être attestée aussi dans *l'Athous Vatopedinus* 660 : elle mêle une réglure stratigraphique et une réglure latérale.

Gilles Dorival

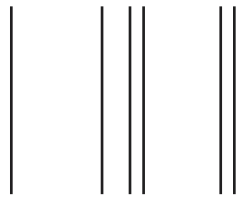
FIGURE 1



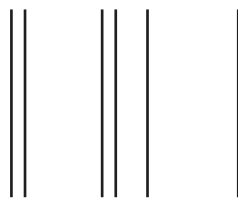
(1)



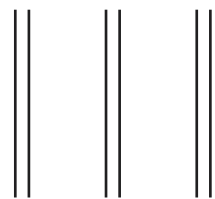
(2)



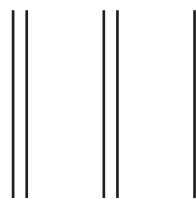
(3)



(4)



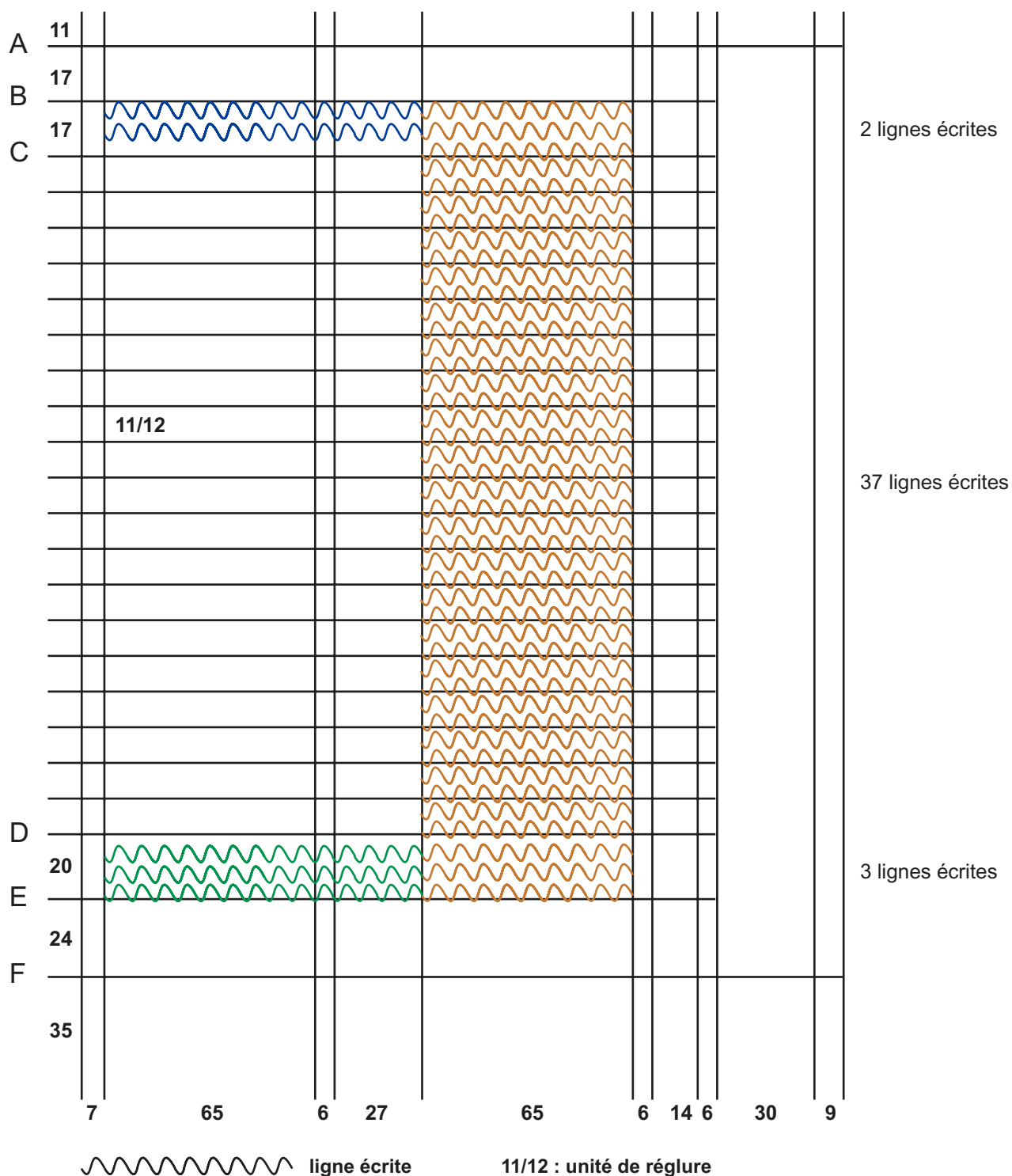
(5)



(6)

FIGURE 2

Vaticanus gr. 752 335 x 260 mm XI^e siècle



Le schéma montre les trois mises en page attestées dans le manuscrit :

- soit la colonne de droite est seule occupée par le commentaire, ici à 42 lignes (mise en page latérale) ;
- soit le commentaire déborde, pour les trois lignes inférieures, sur l'ensemble de la largeur de la surface écrite (mise en page partiellement encadrante) ;
- soit il déborde également pour les deux lignes supérieures sur toute cette largeur et encadre ainsi sur trois côtés les versets bibliques (mise en page encadrante).

